

KARIMA AIT DAHMANE

Maitre de conférences A

Université d'Alger II

*Exploitation pédagogique des dictionnaires Le Robert dans
l'acquisition du lexique en classe de langue*

1- Contexte et cadre de la recherche

Les didacticiens et les praticiens recommandent souvent l'usage du dictionnaire en classe de langue pour enrichir le vocabulaire des apprenants et corriger les erreurs commises. Nous partons ici d'un double constat : 1- acquérir une langue ne consiste pas à apprendre par cœur des mots et des règles de grammaire, mais des savoirs et des savoir-faire ; 2- les difficultés de compréhension sont dues pour une part à une méconnaissance du lexique (1). Qu'est-ce que construire une compétence lexicale? Comment faire du dictionnaire un outil d'apprentissage ? Que peut apporter les dictionnaires *Le Robert* à l'enseignement des compétences lexicale et sémantique? Le contexte est-il dynamique ? L'emprunt est-il un enrichissement de la langue? Quels exercices faut-il privilégier pour mémoriser le vocabulaire ? Peut-on rapprocher lexique et culture ? Pour tenter de répondre à ces questions, il faut interroger, à travers des exemples lexicographiques, l'implication de la notion de contexte dans un domaine peu étudié : l'enseignement-apprentissage du lexique-vocabulaire.

Dans cette perspective, nous suggérons une réflexion et des propositions sur l'acquisition de la compétence lexico-sémantique en classe de langue. L'objectif est de montrer l'utilité du dictionnaire, ouvrage didactique par excellence lié à lexicographie française, pour l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère. Pour y parvenir, notre positionnement théorique s'appuie sur des recherches en didactique du lexique (discipline en émergence), mais également sur les sciences cognitives (2) auxquelles cette dernière se réfère.

2- Paul Robert, fondateur des célèbres dictionnaires

La lexicographie a pour objectif de confectionner des dictionnaires généraux (Larousse, Robert...) mais aussi d'ouvrages plus spécialisés : dictionnaire de psychiatrie, de médecine ou dictionnaire de la linguistique ou de la didactique, etc. Elle s'efforce de faire une synthèse entre des savoirs très divers venus de l'étymologie, de la lexicologie et de la sémantique (étude des significations).

Paul Robert (1910-1980) a posé les bases de la description lexicographique française contemporaine. Il réussit à créer, en 1951, la société du Nouveau Littré Dictionnaires Le Robert, dont le siège social est à Casablanca. L'année suivante, lorsque peu à peu se précise l'ampleur de la tâche, il s'entoure de collaborateurs dont les premiers sont Alain Rey et Josette Debove, figures scientifique et directoriale chez Robert, qui participent à l'élaboration du *Petit Robert 1*, *Petit Robert de la langue française* (1967), puis du *Micro* (1971) et du *Petit Robert des noms propres* (1974). En 1976, Le Robert s'associe avec Collins, maison d'édition de renom fondée en 1874 en Grande-Bretagne, pour créer une nouvelle génération de dictionnaires bilingues.

Aujourd'hui, le nom des Dictionnaires *Le Robert* est devenu le symbole d'une conception exigeante et contemporaine de la culture en français. En 2001, la nouvelle édition du *Grand Robert*, avec plus de 80 000 mots, offre la plus grande nomenclature de tous les dictionnaires actuels de la langue française. Mais pour retrouver l'origine et la filiation complète d'un mot, c'est le *Dictionnaire historique de la langue française* en deux volumes, (avec une chronologie, un glossaire, des articles encyclopédiques, des tableaux portant sur l'évolution de certains mots ou familles de mots) qu'il faut consulter.

En 2004, est publié le *Robert junior des noms propres* (dictionnaire des noms propres de l'école primaire pour les 8-11 ans). À la rentrée 2005/2006, est publié *Le Robert & Collins Easy Grammar*. Le 15 octobre 2005, Alain Rey crée le *Dictionnaire culturel en langue française* mettant l'accent sur la dimension culturelle qui se cache derrière chaque mot à travers les époques et les civilisations, il apporte ainsi un tout nouveau regard sur les cultures du monde. À

la rentrée 2006/2007 est publié le millésime 2007 du *Petit Robert*. La 40^e édition propose un contenu entièrement revu et enrichi. Cette rentrée est aussi celle de la refonte du *Robert de Poche*, qui affiche désormais 40 000 mots et 9 000 noms propres. En mars 2007, le *Dictionnaire des Combinaisons de mots*, dictionnaire de synonymes en contexte, offre une approche pratique et ludique pour faciliter la rédaction et l'expression au quotidien.

En juin 2007, *Le Petit Robert des noms propres* devient *Le Robert encyclopédique des noms propres*. Couvrant tous les domaines du savoir de la préhistoire à nos jours, il propose une vision du monde à la fois actuelle et pérenne, complète et synthétique.

3- Le Robert au service de l'enseignement du FLE

Lorsque l'on se lance dans des recherches sur la dimension lexicale de l'acquisition d'une langue étrangère, on doit évoquer l'usage des dictionnaires. Leurs bénéfices sont multiples :

- outil au service de la langue,
- réponse aux questions que l'on se pose,
- ouverture sur le monde,
- moyen d'autonomie...

Le Robert est un ouvrage que l'on consulte principalement pour découvrir des mots inconnus, des sens nouveaux, mais aussi pour connaître le bon usage, les orthographes exactes et les significations précises des mots. Toute définition est suivie d'un exemple pour orienter l'utilisation des mots. Ce n'est pas toujours facile pour les lexicographes de trouver la phrase la plus attendue dans la situation la plus banale. Ainsi, à l'article « offrir », nous n'avons pas trouvé "offrir quelque chose à quelqu'un " mais : « J'offre toujours des livres aux enfants de mes amis », « mon mari m'a offert une bague ». Cette phrase est très banale.

Il convient d'insister sur un point important : le rôle du lexicographe est de procéder à une description sémantique de l'ensemble d'une nomenclature, c'est-à-dire de la liste de mots servant d'entrées lexicales et qui est suivie d'une définition. Il faut tenir compte des mots monosémiques (à un seul sens), mais aussi des mots

polysémiques (à plusieurs sens). Généralement, les mots monosémiques appartiennent à la langue spécialisée, technique ou scientifique, alors que les mots polysémiques sont le propre de la langue courante en usage chez les locuteurs. Dans la confection d'un dictionnaire, on se base sur des corpus d'exemples — authentiques ou proposés par le lexicographe, littéraires ou tirés de la langue courante — qui constituent le point de départ de la description sémantique et attestent de sa pertinence.

Un dictionnaire comme le *Robert* n'échappe pas à la norme et tente de fournir des informations à la fois sur la forme des mots et sur leur sens. On peut y découvrir ou vérifier la façon dont ils s'écrivent, dont ils se prononcent, la classe de mots à laquelle ils appartiennent, leur genre, leur étymologie, leur famille et leur(s) définition(s). Le dictionnaire regroupe enfin un corpus très étendu dans lequel les auteurs contemporains sont bien représentés. On peut trouver aussi des citations d'auteurs, des synonymes et des contraires et des règles grammaticales. Il y a, à titre d'exemple, des informations tout à fait particulières sur les adjectifs qualificatifs, qui se placent parfois avant le nom, parfois après, avec un changement de sens et d'autres encore se trouvent indifféremment avant ou après.

3.1. Le vocabulaire en contexte

Quel est le rôle exact du contexte ? Comme nous le rappelle Sylvie Mellet, le sens est construit (et non pas donné) et cette construction se fait par l'ensemble des mises en relation contextuelles qui produisent les déterminations nécessaires qui nous permettent le réglage du sens : *« le rôle du contexte est bien celui-ci : produire un ensemble de déterminations qui interagissent pour construire le sens d'un énoncé, c'est une conception dynamique et processuelle du contexte. Dans ces conditions, il ne peut y avoir d'hiatus entre la valeur en langue et les effets de sens en discours. Tout au plus les diverses déterminations successives peuvent-elles être parfois divergentes et remettre en cause une première étape de la construction du sens. »* (3)

Bref, il nous semble que la relation entre mot et contexte mérite d'être observée et décrite. Ici la notion de « contexte » est comprise comme l'ensemble des éléments nécessaires à l'interprétation / production de discours. Les exemples que

nous allons citer seront plus explicites et nous ne les donnons que pour confirmer que « les mots n'ont pas de sens, ils n'ont que des emplois ».

A) Qui désigne-t-on par le mot *fanatique* ?

A cette question, les dictionnaires donnent des réponses convergentes dont *Le Petit Robert* (1993) propose la synthèse suivante : le *fanatique* 1- « se croit inspiré de la divinité, de l'esprit divin » ; 2- est « animé envers une religion, une doctrine, une personne, d'une foi intraitable et d'un zèle aveugle » ; 3- par extension, éprouve « une admiration, une passion excessive pour quelqu'un, quelque chose ». L'usage courant maintient le terme dans le domaine religieux et la perte de raison imputée au *fanatique* y suit, comme en latin, une progression que balisent les synonymes répertoriés par le lexicographe dans *LE Petit Robert* : *illuminé, intolérant, exalté, extrémiste...*(les définitions des dictionnaires sont adéquates).

Au XIX^e siècle, le «fanatisme musulman» devient un syntagme en voie de figement, il est utilisé comme la marque de l'Autre et conduit souvent à l'intolérance. Pour les officiers de l'armée d'Afrique, le fanatisme devient la justification de son propre fanatisme: «*Voilà la guerre d'Afrique ; on se fanatise à son tour et cela dégénère en une guerre d'extermination.*»(Saint-Arnaud, lettre du 28 mars 1838).

B) D'où la question suivante : « Que signifie le mot *djihad* ? »

Le verbe « *djahada* » qui donne le substantif *djihad* signifie en français *lutter, combattre*. Cependant, la lutte ne signifie pas exclusivement l'engagement armé car l'Islam ordonne au musulman de lutter avec ses biens avant de lutter avec sa personne. Les Hadith vont dans ce sens : « *le combattant dans la voie de Dieu est celui qui lutte contre son propre ego* » (Tirmidhi) ou encore : « *la meilleure façon de pratiquer le djihad consiste à lutter contre son ego et ses passions* » (Daylami).

À l'interrogation initiale, on peut dire que le sens produit par l'actualisation des mots l'est en relation avec des éléments du contexte discursif, du contexte de communication et de l'interdiscours⁽⁴⁾ (lorsque le contexte ne fournit pas les déterminations nécessaires, le sens est ambigu ou plurivoque).

3.2. Contact de langues et traitement lexicographique de l'emprunt

L'emprunt est le résultat de toute relation entre les peuples et entre leurs cultures. La préface du *Petit Robert 2007* fait état « d'un afflux d'emprunts » accueilli dans les pages, qui s'explique du fait du « rapprochement entre les peuples et entre les langues car ces mots, généralement non assimilés, deviennent des mots universels ».

A- Emprunts à l'arabe algérien

Le français, comme toutes les langues, contient des emprunts datant de l'époque coloniale (la conquête militaire de l'Algérie) et provenant essentiellement de l'arabe algérien. Les mots « *bled* », « *caïd* », « *Casbah* », « *couscous* », « *inch Allah* », « *ramadhan* », « *roumi* », « *razzia* », « *souk* », etc. figurent dans les dictionnaires *Le Robert*. Passés en français, ils deviennent fortement dépréciatifs. Exemple : le « *ramadhan* » = *Tapage, vacarme. A cause du tapage nocturne du ramadhan.*

L'apparition du mot « *hidjab* » dans les discours médiatiques et lexicographiques français invite à « repositionner » la valeur sémantique des mots entrant dans le champ des signes religieux : Hijab ou hidjab [hi□ab] n. m. – 1984 – 1989 – mot arabe de *hijaba* « cacher, voiler » * Voile qui couvre les cheveux, les oreilles et le cou, porté par de nombreuses musulmanes. (*Petit Robert*, 2006)

Ces exemples montrent que les dictionnaires *Le Robert* sont aussi, par certains aspects, des modèles culturels. Ce sont des ouvrages qui dépendent de bien des facteurs, attitude et idéologie des auteurs, situation historique de la communauté, etc.

B- Emprunts à l'anglais

Nous trouvons plusieurs mots anglais (langue germanique) bien implantés dans le français (langue latine). Par exemple :

- *bifteck* (francisé à partir de l'emprunt anglais *beefsteak*);
- *hot-dog* et *hamburger* (intégrés tels quels dans la langue française).

Quelques emprunts à l'anglais américain viennent concurrencer des mots existant déjà en français.

Exemples :

- « *chat* » [tʃat] = tchatche, dialogue en ligne, bavardage-clavier ;
- « *fast-food* » = « *restauration rapide* » ;
- « *kitchenette* » = « *cuisinette* » ;
- « *listing* » = « *listage* » / « *liste* » ;
- « *news* » = « *nouvelles* », « *infos* », « *actualités* » ;
- « *shopping* » = « *achats* », « *magasinage* » ;
- « *walkman* » = « *baladeur* »....

La tendance, au moins en ce qui concerne *Le Petit Robert 2007*, serait de privilégier les termes français au lieu des emprunts.

L'emprunt est-il un enrichissement de la langue? A cette interrogation répond Louis Deroy : « *Pour l'optimiste, l'emprunt est un enrichissement de la langue, pour le pessimiste, il en est une altération regrettable* ». (1980 : 325) En d'autres termes, l'emprunt se justifie souvent par son utilité. Du point de vue sémantique, il constitue une nouvelle unité de vocabulaire. Il peut être enrichissant (là où il est nécessaire, il comble des lacunes) mais il peut être perçu comme une menace en raison du recours quasi exclusif à l'anglais américain surtout dans le domaine de l'informatique. Un envahissement de termes étrangers peut, selon Alain Rey, le directeur des dictionnaires *Le Robert*, dénaturer la langue emprunteuse, lui faire perdre son originalité et sa richesse. "Il faut, dit-il, préserver la variété de sa langue. À trop suivre les modes, nous risquons de perdre toute une richesse d'expression. Défendre notre langue, c'est aussi défendre notre culture."

3.3. La création d'activités

Comme nous l'avons déjà signalé, l'apprentissage en langue étrangère peut être défini comme « *l'acquisition, dans un contexte donné, de compétences générales, et notamment d'une compétence à communiquer langagièrement, dans des conditions et des contextes variés, en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes précis. Pour cela l'apprenant*

mobilise des stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer » (CECR, chapitre 2 § 2.1.).

Quel plaisir que celui de feuilleter un dictionnaire pédagogique et correctif ! En dehors de son rôle de pédagogue, l'enseignant devrait construire son propre programme d'activités à partir de documents authentiques. L'utilisation régulière des dictionnaires dans la classe du FLE par des jeux (exercices de repérage, d'anticipation, de manipulation, de production) peut permettre l'acquisition successive des différentes compétences liées à une utilisation efficace du dictionnaire : maîtrise de l'ordre alphabétique, travail sur la prononciation, repérage des mots difficiles, apprentissage des différentes abréviations, travail sur les homonymes, synonymes, antonymes, dictons, proverbes, niveaux de langue (standard, recherché, familier), distinction sens propre/sens figuré, etc.

4. Quelques pistes pour l'enseignement du vocabulaire

Aujourd'hui, les Dictionnaires *Le Robert* témoignent de la richesse de la langue étrangère, reflet de la culture, ouverture sur soi et sur le monde. Pour enrichir le lexique et le vocabulaire des élèves, il convient de ne jamais enseigner un mot isolément mais toujours en contexte. On peut, à titre d'exemple, travailler sur les relations extrinsèques ou associatives du mot, telles les co-occurrences⁽⁵⁾, ou les connaissances culturelles qu'il véhicule. D'où la nécessité de favoriser les tâches langagières qui provoquent une implication personnelle par « l'élaboration de champs et des grilles sémantiques à partir de textes authentiques, la création de petits textes à partir d'assortiment des mots etc., l'utilisation de textes à trous ». (Calaque et Jacques, 2004 : 67).

Pour que le lexique entre dans le vocabulaire de chaque apprenant, il faut donc construire des situations d'apprentissage lexical a posteriori d'un emploi naturel, « des leçons de mots », écrire et garder des traces écrites, élaborant des fiches lexicographiques, des collectes de citations, en construisant son propre glossaire qui comprendra le mot, ses réseaux et ses contextes. L'écriture des définitions et la réalisation d'un dictionnaire de classe sont aussi des activités porteuses de sens au service de la langue, apportant une ouverture sur le monde, une réponse à la curiosité et une invitation à l'imaginaire.

Enfin, toujours dans ce domaine, il convient de prendre conscience de l'importance de la dimension culturelle d'un mot. De nombreux enseignants mentionnent l'importance d'introduire des connaissances littéraires dans leur classe quand ils souhaitent initier les jeunes à la culture française, ils recourent souvent aux dictionnaires pour faciliter la lecture d'un texte (définir les mots difficiles, présenter la biographie d'un auteur ou alors aider les élèves à préparer une biographie). Avec Internet et le multimédia, le rapprochement entre lexique et culture est aujourd'hui la piste la plus prometteuse. Comme le souligne R. Galisson, il s'agit principalement «d'entrer dans la culture par les mots afin de solidariser et d'intégrer langue et culture dans un même enseignement/apprentissage». L'ensemble des connotations partagées par une communauté linguistique et culturelle constitue ce qu'il appelle sa « lexiculture »⁽⁶⁾, ce nouveau concept désigne les « mots à charge culturelle partagée ». (Idem. 68)

Conclusion

Cette étude nous permet de tirer quelques conclusions importantes pour notre thème. En premier lieu, *Le Robert* est un outil de travail extraordinaire pour l'acquisition des compétences liées à la maîtrise de la langue. En deuxième lieu, le travail sur le contexte, très développé par l'approche communicative, peut donner aujourd'hui à l'élève beaucoup d'autonomie en compréhension. En dernier lieu, les lexicographes disposent à l'heure actuelle d'outils informatiques de plus en plus performants qui peuvent leur permettre, en un temps limité, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine linguistique mondial.

Notes :

- (1) *Le lexique* peut se définir comme l'ensemble des mots d'une langue alors que *le vocabulaire* est une actualisation du lexique par un locuteur : les vocabulaires, en discours, dans les textes, permettent aux lexicologues de construire le lexique.
- (2) Les recherches sur la cognition soulignent le besoins de développer la responsabilité individuelle au niveau de la construction des connaissances.
- (3) CF. « Temps et co(n)texte », *Langue française*, n° 138, mai 2003 : 95.

- (4) Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, « il a la propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours. Ce dernier est au discours ce que l'intertexte est au texte » (P. Charaudeau & D. Maingueneau, 2002 : 324).
- (5) « La co-occurrence caractérise des suites (continues ou discontinues) des mots qui ne sont pas liés syntaxiquement entre eux mais qui se côtoient fréquemment dans un même texte. Les co-occurents sont formés d'unités linguistiques qui apparaissent souvent ensemble dans la chaîne discursive et qui exercent entre elles une attirance particulière. » (Tréville et Duquette, 1996 : 34-35).
- (6) Galisson R, (1999), « La pragmatique lexicoculturelle, pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique », *Etudes de linguistique appliquée 116*, pp.477-496.

Bibliographie

Calaque Elizabeth et David Jacques, 2004, *Didactique du lexique. Contextes, démarches, supports*, De Boeck, Bruxelles.

Deroy Louis, 1980, *L'emprunt linguistique*, Nouvelle éd., Paris, Les Belles Lettres.

Galisson R. et Pruvost J., 1999, *Vocabulaire et dictionnaires en français langue maternelle et en français langue étrangère*. Étude de linguistique appliquée, n° 116 (octobre-décembre). Paris: Didier Érudition.

Galisson R., 1979, *Lexicologie et enseignement des langues*, Paris, Hachette.

Le Nouveau Petit Robert 2007, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Pruvost J., 2002, *Les dictionnaires de langue française*. Collection "Que sais-je ?" n° 3622. Paris: Presses Universitaires de France.

Tréville Marie-Claude et Duquette Lise, 1996, *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*, Paris, Hachette FLE.